



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 juin 2015**

- Désigne les signataires concernant l'acte d'échange de terrain rue de Vaulry,
- Décide de reconduire une convention d'occupation du domaine public communal à titre précaire et révocable,
- Propose à la C.C.A.M. les nouveaux tarifs du périscolaire,
- Accepte la modification du temps de travail d'un emploi administratif,
- Accepte le plan des chemins de randonnées proposé par la C.C.A.M.,
- Accepte la prise en charge partielle par la commune de frais suite à une fuite d'eau subie par la Communauté de Paroisses de Guénange.

Vu pour être affiché le 28 septembre 2015 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 28 septembre 2015

Le Maire,
Pierre ROSAIRE